

Strasbourg, 28 octobre 2021

CCJE(2021)OJ1PROV1

CONSEIL CONSULTATIF DES JUGES EUROPEENS (CCJE)

22e réunion plénière

3-5 novembre 2021

Conseil de l'Europe, Bâtiment principal (Palais, Salle 2)

Événement hybride et virtuel

DGI-CCJE@coe.int www.coe.int/ccje

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture de la réunion : mercredi, 3 novembre 2021, 14h00

Fin de la réunion : vendredi, 5 novembre 2021, 12h30

Horaires des séances (heure de Strasbourg - assurez-vous de vous adapter à votre fuseau horaire) :

→ Mercredi, 3 novembre 2021: 14h00 – 17h00

→ Jeudi, 4 novembre 2021: 09h30 – 12h30; 14h30 – 17h30

→ Vendredi, 5 novembre 2021: 09h30 – 12h30

Lieu: plateforme KUDO

Les liens pour se connecter à chacune des sessions de la réunion seront fournis par e-mail, individuellement, aux participants confirmés avant la réunion. Les liens seront différents pour chaque jour.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de KUDO, veuillez consulter : https://youtu.be/_kkVkpspRDM

Agenda:

Sous chaque point de l'ordre du jour, un temps spécifique est consacré aux échanges et discussions, en tenant compte des contraintes du processus à distance.

Conformément à la pratique du Comité des Ministres, les interventions de chaque délégation ne devraient pas dépasser 3 minutes, à moins qu'une indication différente ne soit fournie par le Président en fonction du temps disponible.

Documents de travail :

Les documents de travail sont disponibles sur l'espace collaboratif du CCJE

Projet d'ordre des travaux : (provisoire et susceptible d'évoluer en fonction du rythme de travail)

Date	Heure de Strasbourg	Points de l'ordre du jour
3 novembre	<i>Après-midi</i> 14h-17h	Points 1, 2, 3, 4
4 novembre	<i>Matin</i> 9h30 – 12h30	Point 4 (suite)
	12h30 – 14h30	Pause
	<i>Après-midi</i> 14h30 – 17h30	Points 4 (suite, si nécessaire), 5, 6
5 novembre	<i>Matin</i> 9h30 – 12h30	Points 7 (Élections), 8, 9, 10, 11

PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

DOCUMENT DE TRAVAIL

CCJE(2021)OJ1PROV1	Projet de l'ordre du jour

3. Information du Président et du Secrétariat

 Présentation de M. Daniele Cangemi, Chef du Service des activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique, Direction générale des Droits de l'Homme et de l'État de droit

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

CCJE-BU(2021)5	Rapport du Bureau du CCJE, 9 juin 2021
CCJE(2020)4F	Rapport de la 21 ^e réunion plénière, 4-6 novembre 2020
CCJE(2021)6	Déclaration du Président sur les besoins de protection des juges et autres professionnels du droit en Afghanistan

4. Projet de l'Avis n° 24 (2021) sur l'évolution des Conseils de la Justice et leur rôle dans les systèmes judiciaires indépendants et impartiaux (tâche spécifique i)

• Examen, en vue de son adoption, du projet de l'avis No. 24 (2021)

DOCUMENT DE TRAVAIL

CCJE-GT(2021)2Prov4	Projet de l'Avis No. 24 (2021)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

CCJE(2021)9	Compilation des commentaires sur le projet de l'Avis n° 24 (2021) rendu avant la réunion plénière du CCJE
CCJE(2021)1	Compilation des réponses des membres du
	CCJE au questionnaire pour la préparation de

	l'Avis n° 24 (2021)
CCJE-GT(2021)3	Rapport de la réunion du Groupe de travail, 9-11 juin 2021

- 5. Echange autour de l'actualité du domaine des réformes de la justice et de l'indépendance de la justice dans les Etats membres (tâche principale i) & Echange annuel pour évaluer les activités du CCJE et les priorités futures et pour conseiller le Comité des Ministres sur les priorités futures dans ce secteur (tâche principale ii)
 - Tour de table sur les développements d'actualité dans les États membres dans le domaine des réformes de la justice et de l'indépendance de la justice et d'autres événements pertinents

Les membres et observateurs sont invités à présenter au CCJE, à travers un tour de table, les évolutions juridiques et institutionnelles récentes, ainsi que les divers événements (depuis novembre 2020).

• Discussion sur la situation actuelle et les défis pour le pouvoir judiciaire et les priorités stratégiques clés dans le cadre stratégique quadriennal du Conseil de l'Europe

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Le Cadre stratégique du Conseil de l'Europe	SG/Inf(2020)34
Lettre du Président du Conseil national polonais de la magistrature adressée au Président du CCJE	<u>Letter</u>
Pièce jointe à la lettre susmentionnée	Pièce jointe

6. Échange sur le plan de travail proposé par le CCJE pour 2022-2023 et les domaines d'intervention

 Présentation du projet de mandat du CCJE et du nouveau programme et budget du Conseil de l'Europe (2022-2025), par Mme Livia Stoica Becht, Cheffe de la Division de la coopération juridique

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

<u>CM(2019)131(restreint)</u>	Mandat du CCJE pour 2020-2021
CM(2021)131(restreint)	Projet de mandat du CCJE pour 2022-2025
CM/Res(2021)3	Résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

- Discussion sur la liberté d'expression des juges comme éventuel thème pour l'Avis n° 25 du CCJE (2022), déjà discuté et approuvé par le Bureau du CCJE, et qui s'inscrit dans le cadre des grandes priorités stratégiques 2 et 6 du susmentionné cadre stratégique quadriennal (voir ci-dessus)
- Discussion des thèmes possibles pour les études prospectives du CCJE en 2022-2025 (à coordonner avec le Bureau du CCJE).

7. Élections (Bureau) et nominations (Rapporteurs)¹

7.1 Élection du Président et du Vice-Président

Selon CM/Res(2021)3, le CCJE devrait procéder à l'élection de son Président et de son Vice-Président. Le Président et le Vice-Président sont élus pour une année renouvelable une fois.

Mme Nina BETETTO (Slovénie) a exercé les fonctions de Présidente du CCJE en 2020 et 2021 et son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2021.

M. Kim LEWISON (Royaume-Uni) a exercé la fonction de Vice-Président du CCJE en 2020 et son mandat actuel prend fin le 31 décembre 2021.

7.2 Élection des membres du Bureau

Selon CM/Res(2021)3, les membres du Bureau sont élus pour la période correspondant à la durée du mandat du comité, renouvelable une fois.

M. Duro SESSA (Croatie) a été élu membre du Bureau en 2019 et a complété un premier mandat (période 2020-2021).

Mme Anke EILERS (Allemagne) a été élue membre du Bureau pour un premier mandat (période 2019-2020), et réélue pour un deuxième mandat (période 2021-2022).

7.3 Groupe de travail du CCJE pour 2022

Selon CM/Res(2021)3 ("En cas de besoin, afin d'accélérer l'avancement de leurs travaux, les comités peuvent confier à un rapporteur ou à un nombre restreint de membres du comité une tâche spécifique à réaliser pour leur prochaine réunion"), le CCJE peut décider de constituer un Groupe de travail (CCJE-GT) qui sera chargé de préparer, pour sa 23e réunion plénière, le projet d'Avis pour 2022. Les membres du Bureau du CCJE assisteront également aux réunions du CCJE-GT.

Il n'y a pas de renouvellement automatique du mandat d'un membre du Groupe de travail d'une année sur l'autre. Le Groupe de travail débutera le 1er janvier 2022 sous réserve de l'adoption du mandat par le Comité des Ministres les 23-25 novembre 2021.

7.4 Nomination d'un rapporteur du CCJE pour l'égalité des genres

¹ Leurs mandats débuteront le 1er janvier 2022 sous réserve de l'adoption du mandat par le Comité des Ministres les 23-25 novembre 2021.

Selon CM/Res(2021)3 ("En cas de besoin, afin d'accélérer l'avancement de leurs travaux, les comités peuvent confier à un rapporteur ou à un nombre restreint de membres du comité une tâche spécifique à réaliser pour leur prochaine réunion"), et le mandat proposé, le CCJE peut nommer un rapporteur pour l'égalité des genres pour soutenir ses travaux.

- 8. Informations provenant d'autres organes et comités du Conseil de l'Europe et d'organisations observatrices
- 9. Autres sujets
- 10. Date et lieu des prochaines réunions

DOCUMENT DE TRAVAIL

CCJE(2021)8	Calendrier des réunions du CCJE en 2022

11. Approbation du projet de rapport de réunion